

# Rapport de performance ESG

Sanso Objectif Durable 2026 – Juillet 2023



# Nos 4 piliers

Sanso IS prend systématiquement en compte des **critères ESG** dans ses décisions d'investissement pour **78% des actifs sous gestion**.

La démarche d'investissement responsable et durable de Sanso repose sur 4 piliers :



## PILIER 1

Investir dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (Sustainable Development Goals).



## PILIER 2

Exclure les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et de la convention dite d'Oslo/Ottawa et les entreprises du secteur du Tabac, Pétrole et Gaz non conventionnel et du Charbon.



## PILIER 3

Calculer la note ESG et l'empreinte carbone de nos portefeuilles en adoptant une démarche d'amélioration de celles-ci.



## PILIER 4

Engagement actionnarial et dialogue avec nos gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.



# Pourquoi un rapport de performance ESG ?

SANSO IS souhaite rendre compte de la performance extra-financière de ses fonds ISR et mettre en évidence la valeur ajoutée de sa démarche responsable et durable.

C'est pourquoi, en conformité avec les exigences du Label ISR, le présent rapport mesure la performance extra-financière du fonds Sanso Objectif Durable 2026 à travers différents indicateurs :

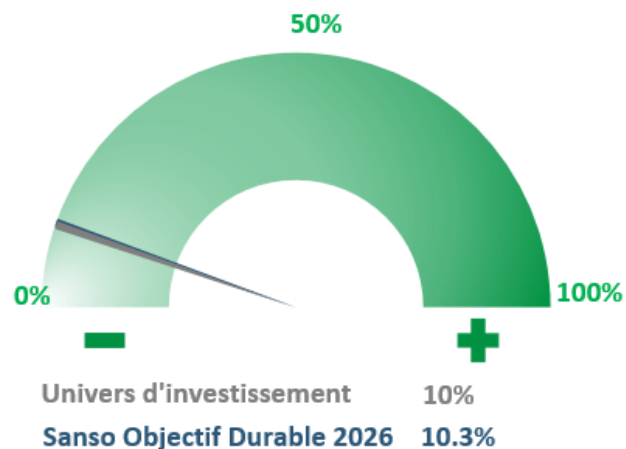
- **l'exposition aux Objectifs de Développement Durable**, un indicateur lié aux Droits Humains
- **l'intensité carbone**, une métrique de nature environnementale
- **le partage de la valeur ajoutée**, élément à caractère social
- **la séparation des fonctions de Président et Directeur général**, un indicateur de bonne gouvernance
- **la note ESG** qui mesure la performance extra-financière globale.

En outre, le rapport rappelle également que le fonds Sanso Objectif Durable 2026 génère un impact positif au travers du **partage des frais de gestion** avec deux associations qui participent à la **préservation des océans**.

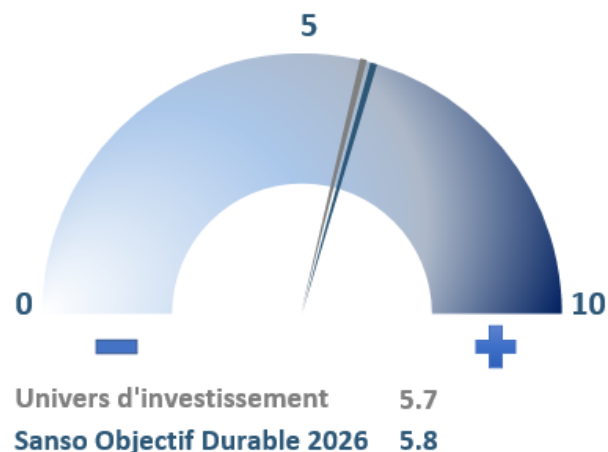
# Les indicateurs de Sanso Objectif Durable 2026

Au 30 juin 2023

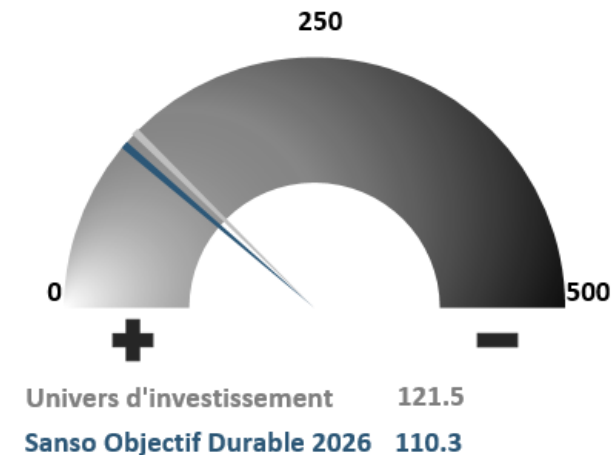
## Exposition aux Objectifs de Développement Durable



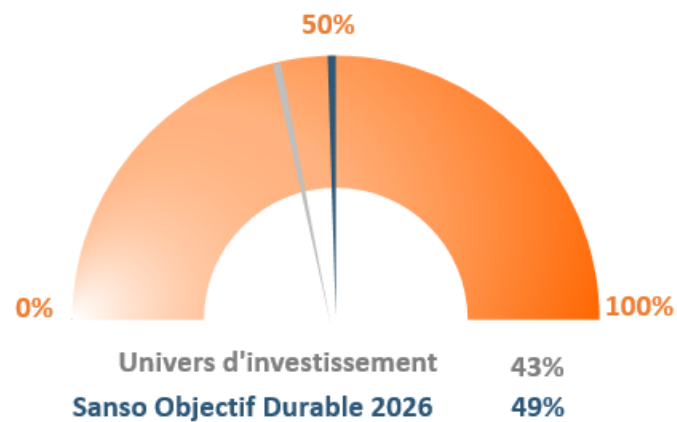
## Note Environnement, Social & Gouvernance



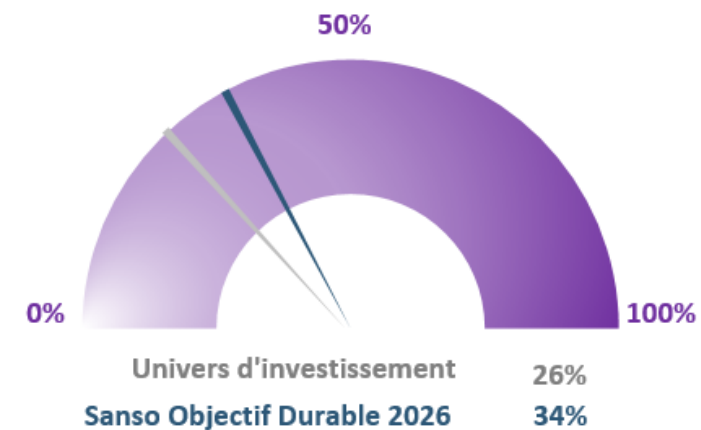
## Empreinte Carbone



## Répartition de la valeur ajoutée attribuée aux salariés



## Séparation des fonctions de Directeur Général et de Président



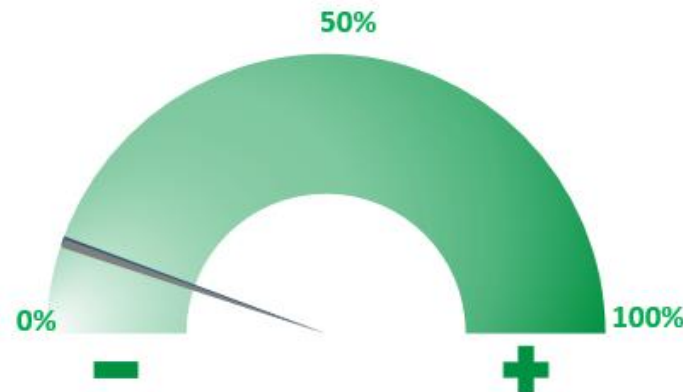
# EXPOSITION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

Mis en place en 2015 par les Nations-Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel à l'action pour parvenir à un avenir plus durable pour tous et répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement. Le premier pilier de notre politique responsable et durable est de favoriser les entreprises dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte de ces objectifs.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

**10,3%** du chiffre d'affaires des entreprises présentes dans le fonds et pour lesquelles nous disposons de données est réalisé via des produits ou services facilitant l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ce chiffre est de **10%** pour notre univers d'investissement.



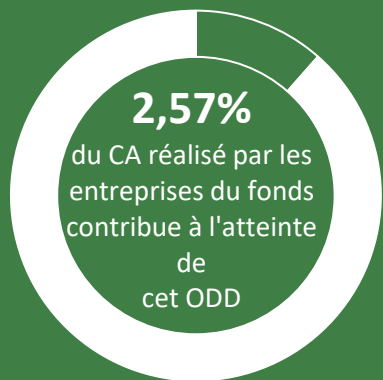
**Sanso Objectif Développement 2026 10.3%**

Couverture 96%

**Univers d'investissement 10%**

Couverture 86%

# 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

### Axes de contributions

- Réduire les investissements dans les combustibles fossiles
- Agir pour diminuer les émissions mondiales



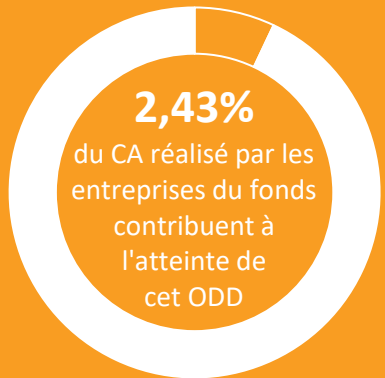
0,49% de  
Sanso Objectif Durable 2026 à la



**Schneider**  
Electric

Schneider Electric est une société française leader dans le domaine des solutions numériques. Le groupe propose des solutions digitales et des technologies d'énergie dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique. Schneider Electric contribue à l'atteinte de l'ODD n°13 à hauteur de **28%** de son chiffre d'affaires.

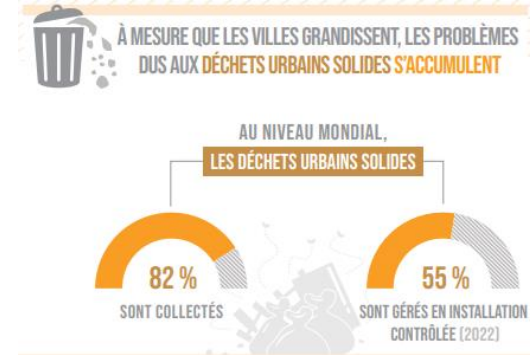
# 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



## Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables

### Axes de contributions

- Des villes durables et résilientes
- Des lieux publics ouverts et adaptés à tous



0,97% de  
Sanso Objectif Durable 2026 à la



Klépierre SA est une société spécialisée dans la gestion et le développement de centres commerciaux en Europe. Elle contribue à la création de villes et de communautés durables en développant des centres commerciaux qui respectent les normes environnementales et elle s'engage également dans des initiatives de développement urbain responsable et de revitalisation des quartiers. Klépierre participe à l'atteinte de l'ODD n°11 à hauteur de **100%** de son chiffre d'affaires.

## 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



# Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

## Axes de contributions

- Approvisionnement en eau potable pour tous
- Agir pour diminuer le stress hydrique
- Développer des systèmes de gestion de ressource en eau



1,69% de  
Sanso Objectif Durable 2026 à la



  
**Wienerberger**

Wienerberger est une entreprise spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction en terre cuite tels que des briques et des tuiles. Avec une présence mondiale, elle fournit des solutions durables pour la construction résidentielle et commerciale. La société contribue à l'atteinte de l'ODD n°6 à hauteur de **32%** de son chiffre d'affaires.



# NOTE ESG

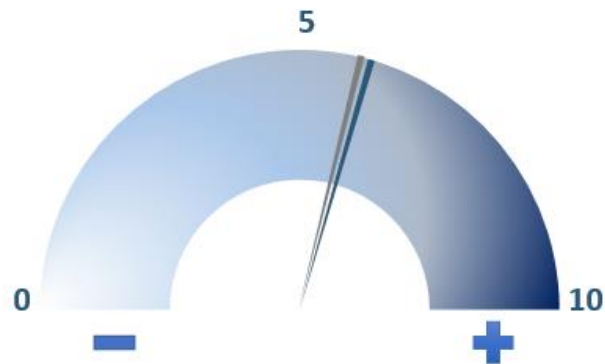
### Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

L'analyse ESG permet d'identifier les risques et opportunités de nature Environnementale, Sociale et de Gouvernance auxquels une entreprise est exposée et d'évaluer dans quelle mesure les politiques et pratiques de cette entreprise permettant de limiter ces risques et de profiter de ces opportunités.

Cette évaluation qualitative basée sur des critères factuels pouvant varier selon le secteur d'activité permet d'établir un score ESG pour chaque entreprise. Ce score va de 0 à 10 et est établi relativement aux entreprises du même secteur selon une logique dite *Best in Class*.

### Positionnement du fonds sur cet indicateur

La note ESG du portefeuille est de **5,8/10** alors que celle de l'univers d'investissement duquel ont été retirés les 20% d'émetteurs les moins bien notés est de **5,7/10**. Notre portefeuille est donc positionné sur des entreprises ayant une bonne gestion des enjeux ESG et nous avons la conviction que cela est bénéfique d'un point de vue responsable mais contribue également à améliorer le profil rendement-risque du fonds.



|  |            |
|--|------------|
| <b>Sanso Objectif Développement 2026</b> | <b>5.8</b> |
| Couverture                               | 97%        |
| <b>Univers d'investissement</b>          | <b>5.7</b> |
| Couverture                               | 88%        |

# INTENSITÉ CARBONE

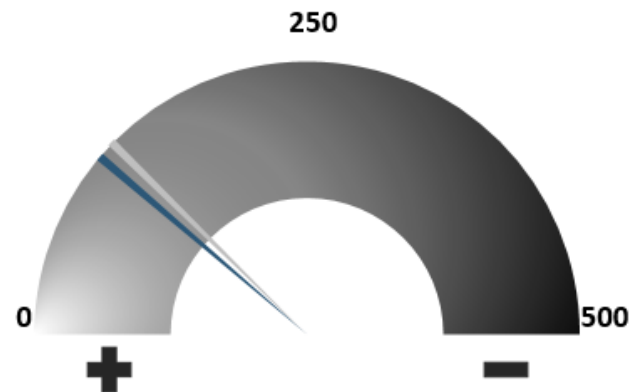
## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

Le changement climatique est le principal défi environnemental auquel l'humanité devra faire face dans les décennies à venir. L'intensité carbone permet de mesurer en partie l'impact des investissements sur le réchauffement climatique en identifiant les entreprises et les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre ainsi que l'exposition au risque carbone.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

Les entreprises présentes dans le portefeuille de Sanso Objectif Durable 2026 et pour lesquelles nous disposons de données émettent en moyenne **110,3** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé.

L'empreinte carbone du fonds Sanso Objectif Durable 2026 est donc inférieure à celle de l'univers d'investissement.



**Sanso Objectif Développement 2026** **110.3**

Couverture 91%

**Univers d'investissement** **121.5**

Couverture 87%

# PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

La valeur ajoutée représente la richesse créée par une entreprise du fait de son activité. Cette richesse est partagée entre l'entreprise, ses actionnaires et créanciers, ses salariés et l'Etat. La part revenant aux salariés est un indicateur disponible pour de nombreuses entreprises et fournissant un premier élément concret sur leur politique sociale.

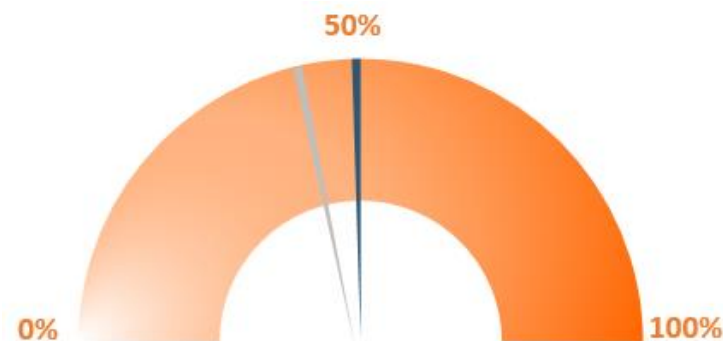
Elle est déterminée de la manière suivante:

$$\frac{\text{Dépenses relatives aux salariés}}{\text{EBITDA} + \text{Dépenses relatives aux salariés}}$$

Les dépenses relatives aux salariés comprennent toutes les rémunérations directes ou indirectes du personnel ainsi que les cotisations diverses (protection sociale, retraites). L'EBITDA, c'est-à-dire le bénéfice avant intérêts, taxes, dettes et amortissements est l'indicateur qui permet d'apprécier au mieux ce qui revient à l'entreprise, ses créanciers et actionnaires et à l'Etat.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

**49%** de la valeur ajoutée des entreprises présentes dans le fonds et pour lesquelles nous disposons de données revient aux salariés. Ce chiffre est supérieur à celui de l'univers d'investissement et en amélioration avec l'année précédente.



**Sanso Objectif Développement 2026** 49%  
Couverture 41%

**Univers d'investissement** 43%  
Couverture 46%

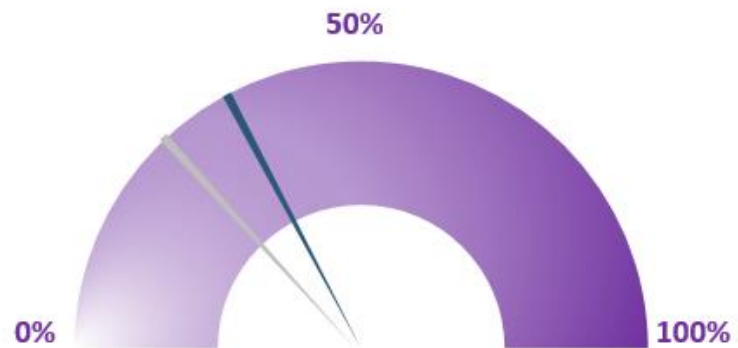
# SÉPARATION DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT & DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Descriptif de l'indicateur, raisons de son choix

La séparation des pouvoirs entre président du Conseil et Directeur Général nous semble préférable car elle permet une distinction claire entre les fonctions de contrôle et de management. Elle limite donc les possible situations de conflits d'intérêts et permet en théorie un meilleur fonctionnement du conseil.

## Positionnement du fonds sur cet indicateur

**34%** des sociétés de Sanso Objectif Durable 2026 ont mis en place une séparation des fonctions de Président et de Directeur Général, ce qui est supérieur au chiffre portant sur l'univers d'investissement.



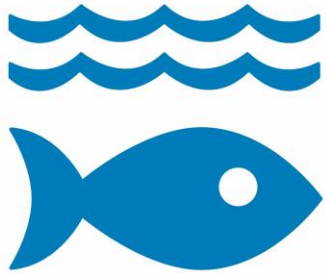
**Sanso Objectif Développement 2026** **34%**

Couverture 69%

**Univers d'investissement** **26%**

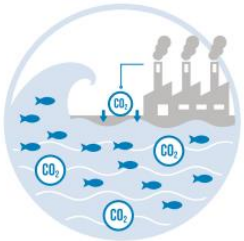
Couverture 90%

# 14 VIE AQUATIQUE



## Axes de contributions

- Préserver et restaurer les écosystèmes marins
- Limiter la pollution marine



L'ACIDIFICATION CROISSANTE  
MENACE LA VIE MARINE ET  
LIMITE LA CAPACITÉ DE L'OcéAN À

MODÉRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'OcéAN ABSORBE ENVIRON 1/4 DES  
ÉMISSIONS ANNUELLES MONDIALES  
DE CO<sub>2</sub>

## Fonds de partage

# Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines



s'engage à **reverser 10%** des frais de gestion financière du fonds **Sanso Objectif Durable 2026** au bénéfice d'associations de **défense de l'environnement et de protection des océans**



Institut  
océanographique

Fondation Albert 1<sup>er</sup>, Prince de Monaco

- Sensibiliser le public aux richesses et à la fragilité des océans
- Promouvoir une gestion durable des ressources des océans
- Protéger la biodiversité marine, lutter contre la pollution plastique, promouvoir la pêche responsable, valoriser le rôle des océans dans la lutte contre le changement climatique



- Lutter contre les déchets aquatiques
- Alerter sur l'Océan et le climat
- Préserver la qualité de l'eau et la santé des usagers

En 2022,  
9 170 cotons tiges  
ont été ramassés

844 cartouches  
de chasse  
collectées

8 894 emballages  
de snacks et  
sucreries  
ramassés

219 356 mégots  
collectés

7 291 canettes  
collectés

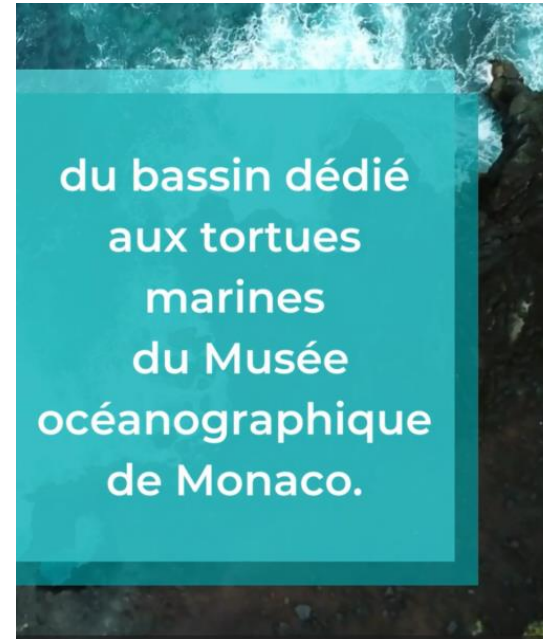
8 931 participants  
sensibilisés à la  
protection de  
l'océan qui ont  
parcourus  
10 156 km

166m<sup>3</sup> de  
déchets  
ramassés

et 276 collectes  
organisées en  
Europe.

# Rapport d'impact et contribution positive 2022

---



# Suivi des indicateurs ESG

---

Sanso Objectif Durable 2026 a pour objectifs d'avoir :

- Une exposition aux ODD supérieure à celle de son univers d'investissement
- Une empreinte carbone inférieure à celle de son univers d'investissement

Comme le montrent les slides précédents ces objectifs sont respectés à fin juin 2023.



# Actions d'engagement en lien avec les indicateurs ESG

Sanso IS dispose d'une politique d'engagement auprès des sociétés de gestion avec lesquelles la société travaille depuis sa création en 2017.

En 2022, Sanso IS a poursuivi sa démarche d'engagement avec les entreprises émettant des actions et des obligations et le réseau Shareholders for Change.

Nous avons dialogué avec 4 entreprises détenues dans le fonds Sanso Objectif Durable 2026 sur le thème de la transparence ESG: Akuo Energy, Argan, CIE de Phalsbourg et Novafives.

Vous retrouverez [ici](#) le détail de nos actions d'engagement pour l'année 2022.

Au cours du premier semestre 2023 nous avons identifié nos thèmes d'engagement et les entreprises avec lesquelles nous allons dialoguer dans les prochains mois.

Nos engagements porteront sur :

- La hausse des émissions carbone au cours des trois dernières années
- Les sociétés soumises à la CSRD qui ne publient pas d'informations ESG
- Les entreprises qui n'ont pas d'objectif certifié par la Science Based Target initiative
- Les entreprises qui ont un impact négatif sur la biodiversité
- Les entreprises qui ne publient pas d'information sur leur impact sur la biodiversité

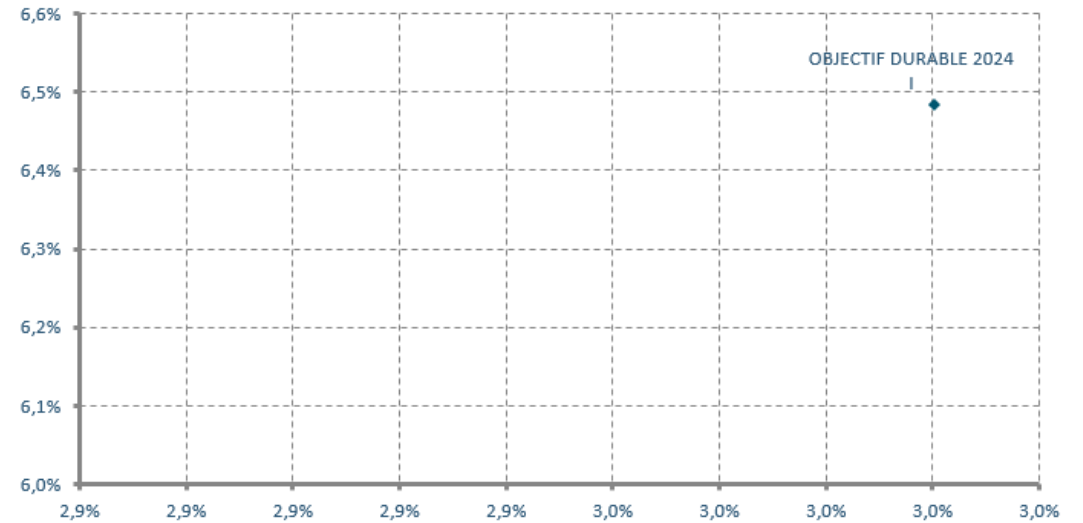
# Performance et volatilité de Sanso Objectif Durable 2026

| Fonds                   | Volatilité | Tracking Error |
|-------------------------|------------|----------------|
|                         | 30/06/2020 | 30/06/2020     |
| OBJECTIF DURABLE 2024 I | 3,0%       | 1,2%           |

### Performances



### Performances-Volatilités



Source : SANSO IS, 2023

# Disclaimer

---

Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Il ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

Investir sur les marchés financiers comporte des risques de perte en capital.

Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou futures.

Les solutions d'investissement présentent un risque de perte en capital. Toute personne désirant investir dans les OPCVM mentionnés dans ce document est tenue de consulter le document d'informations clé pour l'investisseur visé par l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur simple demande auprès de **Sanso Investment Solutions**.

L'accès aux solutions d'investissement de la Société peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéficiaire ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Il est recommandé aux investisseurs de contacter leurs conseillers, de les rencontrer régulièrement pour faire le point sur leur situation.